Ô, Allah ! J'accable [quiconque viole] le droit des deux faibles : l'orphelin et la femme !

Abû Shurayḥ Khuwaylid ibn 'Amr Al-Khuzâ'î et Abû Hurayrah relatent que le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) a dit : « Ô, Allah ! J'accable [quiconque viole] le droit des deux faibles : l'orphelin et la femme ! »

[Bon] [Rapporté par Ibn Mâjah - Rapporté par An-Nassâ'î - Rapporté par Aḥmad]

Ce hadith vient appuyer ce principe islamique qu'est la bienveillance envers les faibles, comme les orphelins et les femmes. On observe ici que le Prophète (sur lui la paix et le salut) a grandement insisté sur le respect des droits des orphelins et des femmes, car ceux-ci n'ont aucun appui vers lequel se réfugier et qui puisse les défendre. Il a donc accablé de gêne et de difficulté celui qui piétine leurs droits et les spolient.

https://sunnah.global/hadeeth/fr/show/3468

النجاة الخيرية
ALNAJAT CHARITY
لجنة الدعوة الإلكترونية
EDC E-Da'wah Committee